

*Paris, le 11 Décembre 2019*

## **Communiqué de presse**

### **Suivi de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire en France : signature d'une nouvelle convention-cadre de l'Oqali**

**L'Anses, l'Inra et les ministères en charge de la santé, la consommation et l'alimentation ont signé ce mercredi 11 décembre la nouvelle convention-cadre de l'observatoire de l'alimentation (Oqali) pour la période 2020-2023. L'Observatoire poursuit et renforce ainsi ses missions de suivi de la qualité de l'offre nutritionnelle des produits transformés afin d'appuyer les politiques publiques en matière d'alimentation.**

L'Oqali a pour mission d'exercer un suivi de l'offre alimentaire des produits transformés présents sur le marché français en mesurant l'évolution de la qualité nutritionnelle, en particulier la composition nutritionnelle et les informations disponibles sur les étiquetages. Créé par la loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, et confirmé par la loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous dite « EGalim », l'Oqali, est mis en œuvre par l'Inra et l'Anses.

Chaque année, il publie des rapports sur l'évolution de la qualité nutritionnelle de l'offre par secteur alimentaire, ainsi que des études spécifiques sur les évolutions de la qualité nutritionnelle de l'offre, les ingrédients ou encore la relation entre la qualité nutritionnelle et les données économiques des produits. Le dernier rapport publié en novembre 2019 portait sur l'utilisation des additifs dans les produits transformés.

Les objectifs de l'Oqali s'inscrivent dans le cadre du Programme national de l'alimentation et de la nutrition qui s'appuie pour sa mise en œuvre sur le PNA (Programme pour l'alimentation) et le PNNS (Programme national nutrition santé). En 2018, l'Oqali s'est vu confier de nouvelles missions : il est désormais chargé du suivi du déploiement du Nutri-Score et de son impact sur les reformulations de produits transformés. Il est par ailleurs chargé du suivi des accords collectifs entre les professionnels de l'industrie agroalimentaire et l'Etat pour réduire les teneurs en sucre, sel et gras et augmenter les teneurs en fibres dans les aliments transformés.

Enfin, l'Oqali contribue à la réflexion pour l'extension de sa méthodologie sur le suivi de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire en restauration hors foyer et en outre-mer.

Par ailleurs des actions ont d'ores-et déjà été mises en œuvre afin d'étendre le modèle de l'Oqali au niveau international, comme par exemple le projet JANPA, co-piloté par l'Anses et la Direction générale de la santé.

En savoir plus : [www.oqali.fr](http://www.oqali.fr)

En savoir plus sur le projet JANPA : [L'action conjointe européenne JANPA](#)

---

Contact presse Anses : [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr) ou 01 49 77 13 77/22 26

Contact presse Inra : Contact presse Inra : [presse@inra.fr](mailto:presse@inra.fr) ou 01 42 74 91 86